

MOTION

Présentée à la séance du Conseil Départemental de l'Education Nationale de Seine et Marne du 21 avril 2020

Le CDEN de Seine et Marne réuni le 21 avril 2020 exige une nouvelle fois un plan de rattrapage pour les écoles, collèges et lycées de Seine et Marne.

En effet, au regard des chiffres publiés par la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), et comme nous le dénonçons depuis des années, la Seine-et-Marne, dans le premier degré, est le 101^{ème} et dernier département français en ce qui concerne le taux d'encadrement. Pour simplement ramener nos moyennes à celle du Val-de-Marne il faudrait créer **215 postes** cette année. Pour être au taux moyen de l'Ile-de-France, il faudrait créer **620 postes** et enfin pour qu'il soit au taux moyen de la France métropolitaine, il faudrait créer **820 postes !**

Cette année la dotation initiale était de 40 postes agréments de 24 postes supplémentaires afin de normalement répondre aux promesses gouvernementales de ne pas fermer de postes dans les communes de moins de 5000 habitants. C'est plus qu'insuffisant, au point que notre administration s'apprêterait à ne même pas tenir les engagements du ministre en prononçant 12 fermetures dans neuf communes qui se devaient d'être préservées ! Cela présage donc, si rien n'évoluait, une rentrée 2020, avec, encore et toujours des moyennes d'élèves par classe trop élevées...dans un contexte de potentielle sortie de Covid-19. C'est pour nous inenvisageable !

Ce n'est pas seulement en période de crise que le ministère doit s'intéresser aux inégalités scolaires et sociales, c'est pourquoi, les membres du CDEN revendiquent un réel plan de rattrapage pour le 77 et réclament une nouvelle fois des créations de postes à la hauteur des besoins de notre département.